Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

Ordre juridique de l'Union européenne

CM de M. Nicolas Brémand Licence 3 – Semestre 1

Méthodologie

<u>Remarque générale</u>: Il est essentiel de bien gérer son temps. Le temps d'une relecture est primordial. Si vous avez fini largement avant le temps imparti ce n'est pas bon, car vous auriez sûrement pu mieux préparer votre épreuve.

1) La dissertation

Il faut garder à l'esprit que le but d'une dissertation est d'offrir une construction ordonnée du développement explicatif permettant de présenter un sujet donné.

La dissertation, c'est le sujet, tout le sujet, rien que le sujet

A- But

- Apprécier l'intérêt du sujet proposé
- Démontrer votre approche du sujet

Il ne s'agit pas de reproduire plus ou moins fidèlement votre cours. L'exercice qui vous est demandé n'est pas de démontrer votre capacité de récitation, mais votre <u>habilité à démontrer</u> votre propre approche du sujet proposé.

B- Étapes

1- La compréhension de l'intitulé

Étape indispensable à votre travail, il est nécessaire de lui consacrer un minimum de temps. Rechercher le sens des mots

Apprécier la place des mots, leurs liaisons (attention aux conjonctions de coordination, aux articles ...), comprendre exactement ce qui vous est demandé.

2- L'appréciation du sujet

Cette étape prépare la matrice de votre plan : détermination de l'intérêt du sujet, délimitation du sujet, mise en valeur de vos connaissances (doctrines, textes officiels, jurisprudence, cours et TD), afin de dégager l'idée générale du sujet et sur les problèmes sous-entendus. À ce niveau, il faut dégager une problématique qui vous permettra d'élaborer un plan lui répondant.

3- <u>La problématique</u>

Qu'est-ce qu'une problématique ? Il s'agit de la question qui oriente la dissertation.

La dissertation n'étant pas une récitation de connaissances, il est nécessaire de problématiser celle-ci, c'est-à-dire de dégager la question centrale posée par le sujet. Un sujet de dissertation peut souvent être abordé sous différents angles.

Qu'elle soit interrogative ou affirmative importe peu. En revanche, elle doit être claire, compréhensible et surtout pertinente. C'est elle qui doit conditionner votre plan et non l'inverse.

La problématique doit englober tout le sujet, mais rien que le sujet. Il ne faut donc pas oublier un pan du sujet et il ne faut pas verser dans le hors sujet. Afin de s'assurer de ne pas oublier un pan du sujet, ses termes doivent être tournés dans tous les sens afin de vérifier qu'aucun sens caché du sujet n'ait été oublié.

La problématique constitue une réflexion personnelle du sujet. Plus la problématique suscite le débat, plus il y a de chances que les développements qui vont suivre intéressent le correcteur. Plus elle suscite le débat plus il y a de chances que les développements qui vont suivre intéressent le correcteur.

Tout ce qui précède a pour objet d'amener le lecteur à la problématique, et surtout de justifier le choix de cette problématique en la faisant apparaître comme découlant naturellement du sujet. Tout ce qui suit a pour objet de répondre à la problématique. Toute délimitation de la problématique doit être justifiée.

Sujet-type:

1) Il arrive que **le sujet soit constitutif d'une problématique en lui-même**, lorsqu'il est posé sous la forme d'une question ou lorsqu'il suffit de reprendre les termes du sujet dans une phrase sous la forme interrogative pour en faire une problématique.

Exemple : « la jurisprudence est-elle une source du droit ? ». On pourra alors se contenter, si le sujet constitue véritablement une problématique pertinente et exploitable (ce qu'il faudra vérifier), de reprendre celui-ci en guise de problématique. En revanche lorsque le sujet ne contient qu'un alignement de mots ne constituant pas même une phrase, ce sera à l'étudiant de lui donner un sens en trouvant une problématique à partir de ses recherches.

2) Lorsque **le sujet contient deux ou plusieurs notions, deux ou plusieurs éléments**, la problématique va en principe découler de l'articulation de ces notions entre elles.

Ainsi pour le sujet « jurisprudence et sources du droit », la question est de savoir si la première notion (la jurisprudence) peut être classée dans la catégorie que constitue la seconde notion (les sources du droit). Pour le sujet « fait juridique et acte juridique », la problématique

portera probablement sur la distinction entre les deux notions, car la frontière entre les deux notions est très délicate à définir et fait l'objet de débats doctrinaux depuis plus d'un siècle.

3) Les sujets contenant une notion unique ou un élément unique sont ceux pour lesquels il y a le plus de risques de verser dans le descriptif.

Exemple : « La règlement n°910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur ». Pour éviter d'avoir une dissertation qui se contente de décrire ce règlement, on peut adopter une problématique qui invite à porter un regard critique sur les apports et les non-apports. On peut retenir la problématique suivante : « Le règlement a-t-il permis de mieux encadrer juridiquement les transactions électroniques au sein du marché intérieur ? ». Cette problématique permettra de décrire le règlement dans les développements, mais pas seulement, elle permettra aussi d'y porter un regard critique (positif ou négatif) et c'est ce que l'on attend de l'étudiant.

4) Il ne faut pas hésiter, lorsqu'**un sujet soulève une problématique principale**, mais que cette problématique ne peut pas être abordée sans avoir préalablement résolu une autre problématique secondaire, à évincer la problématique secondaire dès l'introduction.

Par exemple le sujet « fait juridique et acte juridique » peut soulever deux questions : quelle est la frontière entre les deux notions sur le plan de la définition ? ; les deux notions ont-elles deux régimes distincts et si oui lesquels ? Les recherches sur le sujet révéleront que la seconde problématique peut être très rapidement résolue et qu'elle ne suscite guère de débats : on sait que les deux notions ont deux régimes distincts, le contenu de ces deux régimes n'est pas réellement discuté (règles de preuve différentes, règles de conflit de loi différentes). On peut donc en introduction expliquer que les deux notions ont deux régimes distincts, ce qui permet de faire d'une pierre deux coups : on évince cette question secondaire peu intéressante dès l'introduction et on pourra ainsi consacrer les développements à la problématique principale plus intéressante, et par la même occasion on a mis en exergue l'enjeu, l'intérêt de la problématique principale. C'est parce que l'acte juridique et le fait juridique ont deux régimes distincts qu'il est important de résoudre la problématique de la qualification.

4- L'élaboration du plan

Il faut s'atteler à proposer une construction intelligente au lecteur dans un plan simple pour permettre une grande clarté. Il faut se rappeler que le but premier est que le lecteur (bien souvent correcteur) vous comprenne! Vous devez également susciter son intérêt, piquer sa curiosité.

Plan du type juridique : deux parties/deux sous parties. Les titres doivent être pertinents, cohérents et clairs. Ils doivent être « parlants ». → Il faut faire remonter l'idée principale contenue dans le développement.

Titres suffisamment clairs et expressifs, en cohérence avec vos parties, ne pas faire de titres trop neutres ou trop obscurs. Arrêter un plan rigoureux, logique et cohérent, c'est fixer

l'ordre qui sera suivi pour exposer le sujet étudié. Il n'y a pas qu'un seul plan possible par sujet.

<u>Attention</u>: le plan n'est pas un catalogue descriptif, mais un plan <u>démonstratif</u>, il doit répondre à la problématique et être toujours justifié. Une fois le plan finalisé, prendre un peu de recul et de hauteur pour le reprendre afin de mieux l'apprécier. Ne jamais choisir un plan tel qu'il oblige à reprendre dans la seconde partie ce qui a été développé dans la première et inversement.

5- L'introduction (technique de l'entonnoir)

Elle permet de décortiquer et de cadrer le sujet.

Plusieurs étapes :

- Attaque du sujet pour susciter l'attention du lecteur (une accroche)
- Définition des termes du sujet
- Intérêt du sujet (démontrer pourquoi le sujet mérite d'être examiné) : juridique, social, économique ...
- Délimitation du sujet dans le temps et dans l'espace, expliquer vos choix et/ou vos hésitations
- Évolution historique, textes législatifs (selon le sujet)
- Problématique
- Annonce du plan

6- La rédaction

- Attention au style et à l'orthographe et au soin de l'écriture. Une copie quasiment illisible, même bonne sera mal notée, car incomprise. Préférer des phrases courtes, synthétiques. Le contenu doit être équilibré.
- Le correcteur n'aura que votre rédaction, il est donc primordial qu'elle traduise parfaitement l'étendue de votre travail et de vos compétences. Votre note sera basée uniquement sur votre copie et non sur des éléments de votre brouillon.
- Tous les exemples et les citations (textuelles ou jurisprudentielles) pertinentes apportent une valeur ajoutée à votre dissertation. La jurisprudence de l'Union se nourrit d'affaires au nom étranger. Dans ce cas, il est possible de désigner l'arrêt par le surnom qui a pu lui être donné par la doctrine, mais uniquement en cas de difficulté très marquée.
- Ne pas oublier des chapeaux introductifs après les titres des parties et les transitions entre les sous-parties et les parties. Les transitions permettent de comprendre le découpage et un basculement logique d'une partie ou sous-partie à une autre. Si on enlève les titres, on doit comprendre votre rédaction grâce à une démonstration simple et cohérente.
- La conclusion est facultative (déconseillée). Si elle existe, elle doit apporter une mise en perspective du sujet.

2) La question de réflexion

Il s'agit de répondre à un sujet en effectuant une réponse argumentée et logique. C'est une dissertation simplifiée.

Vous devez faire une introduction avec une problématique. Vos développements doivent être structurés, mais les titres ne sont pas indispensables. Vous devez seulement bien distinguer vos arguments par des paragraphes.